

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Harrington tenue au Centre communautaire de la Vallée de Harrington situé au 420, chemin de Harrington ce 4 octobre 2022 à 19 h.12

Présents et formant quorum sous la présidence du maire suppléant Richard Francoeur, les conseillères Chantal Scapino et Julie James et les conseillers suivants : Daniel St-Onge, Robert Dewar et Gerry Clark.

Le maire Pierre Richard est absent.

La directrice générale France Bellefleur est présente.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Points d'information du maire suppléant**
- 4. Points d'information des conseillères et des conseillers**
- 5. Période de questions**
- 6. Approbation des procès-verbaux**
 - 6.1 Séance ordinaire du 12 septembre 2022
 - 6.2 Séance extraordinaire du 27 septembre 2022
- 7. Gestion financière et administrative**
 - 7.1 Dépôt du rapport financier pour le mois de septembre 2022
 - 7.2 Dépôt du rapport des dépenses autorisées par la direction générale et les directeurs de services
 - 7.3 Acceptation des comptes à payer et des comptes payés pour le mois de septembre 2022
 - 7.4 Transferts budgétaires
- 8. Travaux publics**
 - 8.1 Octroi de contrat - Déneigement des stationnements municipaux, du chemin de l'Écocentre et de ses installations
 - 8.2 Octroi de contrat – Déneigement des stationnements du centre communautaire de la Vallée de Harrington et du Club de L'Âge d'Or
 - 8.3 Programme d'aide à la voirie locale – Volet projet particulier d'amélioration par circonscription (PPA-CE) 2022 – Travaux 2022
- 9. Hygiène du milieu**
 - 9.1 Autorisation à la MRC d'Argenteuil de procéder au dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Volet 4 du Fonds Régions et Ruralité (FRR) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) qui s'intitule Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale, pour l'embauche d'une ressource professionnelle en gestion des matières résiduelles

10. Aménagement, urbanisme et développement

10.1 Démission – Inspectrice en urbanisme et environnement – Anne Watelet

11. Loisirs et culture

11.1 Octroi d'une aide financière pour l'entretien et l'amélioration de la patinoire communautaire de Lost River

12. Période de questions

13. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire suppléant Richard Francoeur souhaite la bienvenue. Le quorum étant constaté, le maire suppléant déclare la séance ordinaire ouverte à 19 h12 et il ajoute que l'enregistrement de la séance est en cours.

2022-10-R184

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Dewar

Et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Points d'information du maire suppléant

Monsieur le maire suppléant Richard Francoeur, informe les personnes présentes sur certains dossiers et sur les activités réalisées au cours du mois de septembre 2022.

4. Points d'information des conseillères et des conseillers

Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers informent les personnes présentes sur certains dossiers et sur les activités auxquelles ils ont participé au cours du mois de septembre 2022.

5. Période de questions

Le maire suppléant répond aux questions qui lui sont adressées par les citoyens présents à la séance.

6. Approbation des procès-verbaux

2022-10-R185

6.1 Séance ordinaire du 12 septembre 2022

PRENANT ACTE qu'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil municipal ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel St-Onge

Et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 12 septembre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-10-R186

6.2 Séance extraordinaire du 27 septembre 2022

PRENANT ACTE qu'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil municipal ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame la conseillère Julie James

Et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 27 septembre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Gestion financière et administrative

7.1 Dépôt du rapport financier pour le mois de septembre 2022

Le rapport financier pour le mois de septembre 2022 est déposé.

7.2 Dépôt du rapport des dépenses autorisées par la direction générale et les directeurs de services

Les rapports des dépenses autorisées par la direction générale et par les directeurs de services pour le mois de septembre 2022 sont déposés au conseil.

2022-10-R187

7.3 Acceptation des comptes à payer et des comptes payés pour le mois de septembre 2022

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel St-Onge et résolu d'approuver les comptes et les salaires payés pour le mois de septembre 2022 et les comptes à payer, tels que présentés ci-dessous, et d'en autoriser le paiement.

Comptes payés (chèques émis septembre 2022)

220485 Poste Canada	465.87 \$
220486 Hydro-Québec	1 425.31 \$
220487 Mathieu Dessureault	421.97 \$
220488 Forest Lake Association	431.16 \$
220489 Bell Mobilité	219.55 \$
220490 Jonathan Rodger	60.00 \$
220491 Desjardins Sécurité Financière	6 733.68 \$
220492 Services de cartes Desjardins	2 874.13 \$
220493 Hydro-Québec	235.27 \$
220494 Espace notaire conseil	3 080.38 \$
220495 Energie DL	24 403.44 \$
220496 ADMQ – Zone Laurentides	450.00 \$
220497 Association du Lac-Harrington	550.00 \$
220498 Heather-Anne MacMillan	40.69 \$
220499 Hydro-Québec	1 768.87 \$
220500 Retraite Québec	358.16 \$
220501 Financière Banque Nationale	1 076.92 \$
220502 FTQ	1 346.16 \$
220503 Desjardins Sécurité Financière	8 511.16 \$
220504 Association Res du Lac-Fawn	550.00 \$
220505 CUPE Local 4852	452.45 \$
220506 Bell Canada	297.29 \$
200507 France Bellefleur	1 162.07 \$

Salaires payés (chèques émis septembre 2022)

Salaires pour les employés	36 284.31 \$
Salaires pour les élus	5 645.84 \$
Salaires pour les pompiers	2 040.36 \$
Receveur Général du Canada	7 014.85 \$
Ministère du Revenu du Québec	18 200.50 \$
CSST	1 398.63 \$

Comptes à payer (chèques à émettre en octobre 2022)

Waste Management	7 328.27 \$
Compagnie d'Édition André Paquette	100.00 \$
Municipalité de Boileau	720.00 \$
9284-3838 Québec inc	113.15 \$
Urbacom	1 820.00 \$
Uline Canada Corporation	442.34 \$
J, René Lafond inc.	350.59 \$
Fédération québécoise des Municipalités	746.98 \$
ADMQ	228.80 \$
Fonds Information foncière	55.00 \$
King Communications	68.99 \$
Telmatik	1 989.07 \$
Main Industrial Sales Ltd	164.71 \$
Centre du camion – Succ St-Faustin	137.92 \$
Georges Taillon	85.00 \$
Service d'entretien ménager M.C.	1 379.70 \$
Juteau Ruel inc.	302.29 \$
GLS Canada	19.76 \$
Centre de rénovation Pine Hill	90.55 \$
Formules municipales	190.86 \$
Fosses septiques Miron	195.46 \$
Matériaux McLaughlin	1 244.98 \$
Magasin général Lost River	17.99 \$
Pro-tech	833.34 \$

Martech	476.58 \$
J.B. Dixon inc	396.44 \$
Jaguar Media	201.21 \$
Service de recyclage Sterling	7 905.41 \$
Lbel inc	228.76 \$
Energies Sonic RN	3 236.70 \$

Je soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que la Municipalité du Canton de Harrington a les crédits budgétaires pour les dépenses décrites ci-dessus.

France Bellefleur, CPA, CA
Directrice générale et
greffière-trésorière

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-10-R188

7.4 Transferts budgétaires

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'apporter quelques modifications au budget actuel, et ce, dans le but de favoriser un meilleur suivi des dépenses et de réallouer certains budgets ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Dewar

Et résolu :

Que le conseil autorise les transferts budgétaires suivants :

De (crédit) (-) :

02-110-00-454	Frais congrès élus	4 070
02-220-00-643	Petits outils	3 100
02-230-00-419	Services professionnels	1 820
02-320-00-141	Salaires	5 220
02-701-00-949	Loisirs	85

À (débit) (+) :

02-130-00-280	Avantages Assurance	2 000
02-130-00-310	Frais de déplacement	1 500
02-130-00-454	Frais congrès	295
02-130-00-494	Cotisation et abonnement	275
02-220-00-149	Salaires incendie saisonnier	2 600
02-220-00-200	Avantages sociaux – incendie	500
02-230-00-414	Système alerte Telmatik	1 820
02-320-00-280	Avantages – assurances	620
02-320-00-631	Essence travaux publics	4 000
02-320-00-640	Fournitures	300
02-320-00-650	Vêtements, chaussures & accessoires	300
02-702-50-447	Activités culturelles	85

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Travaux publics

2022-10-R189

8.1 Octroi de contrat - Déneigement des stationnements municipaux, du chemin de l'Écocentre et de ses installations

CONSIDÉRANT que la Municipalité du Canton de Harrington a procédé à une demande de prix pour le déneigement des stationnements municipaux, du chemin de l'Écocentre et de ses installations ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Dewar

Et résolu d'octroyer le contrat de déneigement des stationnements municipaux, du chemin de l'Écocentre et de ses installations à JTK au montant de 11 700 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-10-R190

8.2 Octroi de contrat – Déneigement des stationnements du centre communautaire de la Vallée de Harrington et du Centre du Club de L'Âge d'Or

CONSIDÉRANT que les bacs de récupération des matières résiduelles municipaux sont situés dans les stationnements du Centre communautaire de la Vallée de Harrington et du Club de L'Âge d'Or et doivent être accessibles durant la période hivernale ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité du Canton de Harrington a procédé à une demande de prix pour le déneigement des stationnements du Centre communautaire de la Vallée de Harrington et du Club de L'Âge d'Or ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame la conseillère Julie James

Et résolu d'octroyer le contrat de déneigement des stationnements du Centre communautaire de la Vallée de Harrington et du Centre du Club de L'Âge d'Or à Excavation Kelly inc. au montant de 6 300 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-10-R191

8.3 Programme d'aide à la voirie locale – Volet projet particulier d'amélioration par circonscription (PPA-CE) 2022 – Travaux 2022

CONSIDÉRANT que la municipalité s'est vu octroyer une subvention de 19 366\$ dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale – Volet projet particulier d'amélioration par circonscription (PPA-CE) 2022;

CONSIDÉRANT que ce montant doit être dépensé au plus tard le 31 décembre 2022;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame la conseillère Chantal Scapino

Et résolu que le conseil municipal autorise les travaux d'amélioration sur le chemin de l'Écocentre pour un montant maximum de 25 000\$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Hygiène du milieu

2022-10-R192

9.1 Autorisation à la MRC d'Argenteuil de procéder au dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Volet 4 du Fonds Régions et Ruralité (FRR) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) qui s'intitule Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale, pour l'embauche d'une ressource professionnelle en gestion des matières résiduelles

CONSIDÉRANT que le Partenariat 2020-2024 : *Pour des municipalités et des régions encore plus fortes* a été conclu le 30 octobre 2019 avec les représentants municipaux ;

CONSIDÉRANT que le projet de loi no 47 *Loi assurant la mise en œuvre de certaines mesures du partenariat 2020-2024 entre le Gouvernement du Québec et les municipalités* a été sanctionné à l'Assemblée Nationale le 11 décembre 2019, créant ainsi le Fonds Région et Ruralité (FRR) ;

CONSIDÉRANT que l'axe de coopération intermunicipale du volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale, a pour objectif d'encourager les collaborations entre les organismes municipaux par l'accroissement du nombre de projets de coopération intermunicipale permettant l'amélioration des services offerts aux citoyens;

CONSIDÉRANT que par coopération intermunicipale, il est notamment entendu la mise en commun de ressources professionnelles, et ce, en vertu d'une entente intermunicipale;

CONSIDÉRANT que la municipalité du Canton de Harrington a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

CONSIDÉRANT que la MRC d'Argenteuil procède actuellement à la révision de son Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) ;

CONSIDÉRANT que selon les constats provenant du comité de travail et des rencontres de pré-consultations tenues au printemps 2022 avec les personnes responsables de la gestion des matières résiduelles dans les

municipalités locales, les actions qui seront ciblées dans le prochain PGMR 2023-2030 devront être beaucoup plus élaborées, par exemple :

- Stimuler la performance de la collecte des matières recyclables et organiques chez les villégiateurs, les sites touristiques et chez les résidents qui habitent des multi-logements (ex. : brigade verte, etc.) ;
- Mettre en place de nouveaux services de collecte résidentielle pour la matière organique (ex. : porte-à-porte, apport volontaire, etc.) ;
- Élaborer des solutions visant la disposition et le traitement des matières collectées ;
- Poursuivre l'accompagnement individuel et personnalisé aux industries, commerces et institutions (ICI) ;
- Améliorer les outils de communication auprès des citoyens et ICI ;

CONSIDÉRANT que les municipalités seront donc confrontées à plusieurs défis afin d'atteindre les objectifs gouvernementaux et qu'une ressource dédiée aux municipalités dans la mise en œuvre d'initiatives locales serait grandement souhaitable ;

CONSIDÉRANT que les municipalités constituantes de la MRC d'Argenteuil souhaitent déposer un projet de coopération intermunicipale dans le cadre de l'aide financière, permettant le partage d'une ressource professionnelle en gestion des matières résiduelles à l'emploi de la MRC;

CONSIDÉRANT que la MRC d'Argenteuil possède une expertise multidisciplinaire, notamment en environnement, communication, aménagement du territoire et géomatique, capable de coordonner et de soutenir une ressource professionnelle locale en gestion des matières résiduelles ;

CONSIDÉRANT que selon les règles et normes du programme, avec son indice de vitalité économique positionnant la MRC d'Argenteuil dans le quatrième quintile des MRC du Québec, le financement de cette ressource pourrait atteindre 80% des coûts admissibles (salaire, avantages sociaux et autres), et ce, jusqu'en 2026, jusqu'à un montant maximal de 250 000 \$;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel St-Onge

Et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité du Canton de Harrington autorise le dépôt d'un projet par la MRC d'Argenteuil, visant à partager une ressource professionnelle en gestion des matières résiduelles embauchée par la MRC, afin de mettre en œuvre des actions qui concernent chacune des municipalités locales dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

QUE le conseil s'engage à participer au projet et à assumer une partie des coûts, conjointement avec les municipalités constituantes de la MRC d'Argenteuil qui participeront au projet ;

QUE le conseil nomme la MRC d'Argenteuil comme organisme responsable du projet et lui demande de formuler une demande d'aide financière dans le cadre de ce Programme;

QU'advenant l'acceptation de ladite demande d'aide financière, les modalités feront l'objet d'une entente de coopération intermunicipale à conclure entre la MRC d'Argenteuil et les municipalités constituantes de la MRC d'Argenteuil qui participeront au projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Aménagement, urbanisme et développement

2022-10-R193

10.1 Démission – Inspectrice en urbanisme et environnement – Anne Watelet

CONSIDÉRANT que madame Anne Watelet a déposé sa lettre de démission le 19 septembre 2022 avec la date effective du 30 septembre 2022 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Dewar

Et résolu que le conseil accepte la démission de madame Anne Watelet à titre d'inspectrice en urbanisme et environnement, et ce en date du 30 septembre 2022 et la remercie chaleureusement pour le travail effectué.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Loisirs et culture

2022-10-R194

11.1 Octroi d'une aide financière pour l'entretien et l'amélioration de la patinoire communautaire de Lost River

CONSIDÉRANT qu'une demande d'aide financière du comité administratif de la patinoire communautaire de Lost River a été présentée pour l'entretien et l'amélioration de la patinoire;

CONSIDÉRANT que ladite patinoire est utilisée par les jeunes et les adultes pour la pratique de divers sports d'hiver;

CONSIDÉRANT que ces fonds serviront à l'entretien et les réparations durant l'hiver;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Dewar

Et résolu

D'ACCORDER une aide financière pouvant aller jusqu'à 5 500\$ pour l'entretien de la patinoire de Lost River;

D'AUTORISER le paiement desdites sommes pour la patinoire, suivant la réception des pièces justificatives, comme suit :

- premier versement le 15 décembre 2022 : 3500\$
- deuxième versement le 19 janvier 2023 : 1000\$
- le montant résiduel de 1000\$ sera remis lorsque la municipalité aura reçu le rapport d'activités et le rapport financier à la fin de la saison hivernale

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Période de questions

Le maire suppléant répond aux questions qui lui sont adressées par les citoyens présents à la séance.

2022-10-R195

13. Levée de la séance

Il est proposé par madame la conseillère Chantal Scapino et résolu que la séance soit levée à 20 :09 heures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Je, Richard Francoeur, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) de *Code municipal du Québec*.

Richard Francoeur
Maire suppléant

France Bellefleur, CPA, CA
Directrice générale et
greffière-trésorière